ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

diabète

Question écrite n° 47127

Texte de la question

M. Gilles Lurton appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le lancement de la campagne de mobilisation au sein du collectif « Tous contre le diabète » afin d'obtenir le label grande cause nationale 2014. Le diabète concerne environ trois millions de personnes en France, soit 5 % de la population et est la première maladie chronique, avec 30 000 décès par an, 20 000 enfants atteints et 400 nouveaux cas qui apparaissent chaque jour. Le Fédération française des diabétiques (AFD) demande la mise en place d'une mobilisation nationale afin de porter les dangers du diabète à la connaissance des Français, et l'obtention du label grande cause nationale 2014 pour le diabète. Cette maladie silencieuse doit bénéficier d'un engagement politique fort. Par conséquent, il lui demande les intentions du Gouvernement quant à la mise en œuvre d'une campagne de prévention pour lutter efficacement contre ce problème de santé publique.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a attribué le label Grande cause nationale 2014 à l'engagement associatif le 14 février dernier. Cette candidature est portée par le « Mouvement associatif », (anciennement Conférence permanente des coordinations associatives, CPCA), qui fédère plus de 600 000 associations réunies autour d'une vingtaine d'organisations thématiques. Ce label permettra au « Mouvement associatif » d'engager une vaste campagne de sensibilisation dans les médias nationaux publics autour de l'engagement associatif afin de valoriser et promouvoir le rôle des associations et de l'engagement bénévole dans notre société. Par cette décision, le Premier ministre a ainsi souhaité soutenir les 16 millions de bénévoles associatifs, auxquels s'ajoutent 1,8 millions de salariés d'une association, engagés dans tous les domaines, dont celui de la santé. Le Premier ministre souligne néanmoins la qualité du dossier de candidature qui était porté par les acteurs associatifs de la lutte contre le diabète, fédérés par la Fédération Française des Diabétiques dans le collectif « Tous contre le diabète ». Le collectif a relevé à juste titre la nécessité d'apporter des réponses concrètes à cette épidémie et à ses complications qui frappent plusieurs millions de personnes, mais restent mal connues de la plupart des Français. Face à cette situation, le Premier ministre réaffirme l'importance d'intégrer pleinement la lutte contre le diabète à la Stratégie nationale de santé afin de renforcer l'information sur le diabète, la prévention et l'accompagnement des personnes concernées.

Données clés

Auteur : M. Gilles Lurton
Circonscription : Ille-et-Vilaine (7e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 47127
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Premier ministre

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE47127

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 24 décembre 2013, page 13352
Réponse publiée au JO le : 11 mars 2014, page 2297